

# BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

## Situation météorologique

**Décade du 21 au 30 Septembre 2024**

**Sommaire**

- **Météo:** Poursuite des activités pluvio orageuses sur tout le pays
- **Hydrologie:** Hausse du niveau des eaux sur plusieurs stations du Fleuve Sénégal et de la Gambie
- **Situation agricole:** Maturité du Niébé dans les régions Centre
- **Situation pastorale:** Départ précoce de transhumance dans les départements de Linguère, Saint Louis, Dagana et Podor où le pâturage est peu fourni
- **Suivi de la végétation:** Profil de la végétation au dessous de la normale dans la zone sylvo-pastorale
- **Situation des marchés:** Lever du gel des importations des légumes de grand consommation (oignon, pomme de terre)

**Situation pluviométrique**

La bonne dynamique entamée lors de la décade précédente décade s’est poursuivie avec de fortes quantités de pluies qui ont été recueillies sur plusieurs localités.

Au Nord, l’axe Linguère – Ranéroù a été le mieux arrosé, avec des cumuls décennaux variant entre 107.2 mm à Linguère) et 200.1 mm à Ranéroù. Dans la région de Saint et Louga des bonnes quantités de pluie ont été aussi reçues, relevant un peu le déficit noté surtout dans l’extrême Nord.

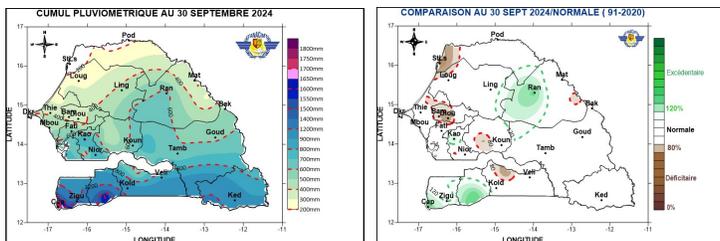
A l’Ouest, de fortes pluies ont été aussi notées dans la région Dakaroise durant la journée du 25 septembre avec des pluies extrêmes de 129 mm à Rufisque ,105 mm à Diarniadio et 100 mm à Touba Toul. Les cumuls de la période ont varié entre 42 mm à Mérina Dakhar et 206.7 mm à Rufisque..

Au Centre, des pluies globalement modérées et bien réparties dans l’espace ont été notées entre les 23 et 27 septembre. Dans le département de Nioro, les activités pluvio orageuses ont été moins intenses par rapport à la décade antérieure.. Néanmoins ces pluies ont été très bénéfiques pour la bonne alimentation en eau des cultures en phase de maturation.

A l’Est c’est la région de Kédougou qui a enregistré des quantités qui dépassent 100mm dans la plupart des postes suivis (198.5mm à Salémata, 137.6mm à Fongolimbi, 118.7mm à Kédougou).

Au Sud, presque tous les jours de la décade ont été pluvieux. Des pluies extrêmes ont été enregistrées dans plusieurs localités : le 24 septembre à Bounkiling (154.7mm), le 25 septembre à Sédhiou (128mm), à Djendé (138.6 mm) et à Djibabnar (138mm). Ces bonnes pluies ont maintenu une bonne alimentation en eau des rizières.

Le cumul saisonnier varie entre 112.5mm à Saint Louis et 1883.7mm au Cap Skirring (voir carte cumul pluviométrique). La carte comparaison montre une situation quasi normale à légèrement excédentaire sur plusieurs localités Nord, Centre et Sud du pays. De légers déficits sont notés au niveau de Saint Louis, Sémmé, Guédiawaye, Méouane, Mérina Dakhar, Diourbel, Bambey, Wakh Ngouna, Médina Yoro Foulda. Néanmoins on quelques déficits au Nord et au Centre du pays.



**Perspectives de la première décade d’Octobre 2024**

Au courant de la période du 01 au 06 octobre, une accalmie sera notée sur l’ensemble du territoire à l’exception de la zone sud (Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Kédougou) où des pluies sont attendues par endroits. Néanmoins, le ciel sera nuageux sur les régions du Centre avec quelques risques faibles de pluies sur l’axe Kaffrine -Thiès en passant par Fatick et Kaolack. A partir de l’après-midi du 07 octobre jusqu’au 09, un système pluvio-orageux abordera le pays par les localités Est (Matam, Tambacounda, Kédougou), ensuite évoluera progressivement sur la quasi-totalité du pays occasionnant sur son trajet des pluies modérées à faibles.

| Stations     | Cumul au 30 Sept (mm) |        | Normale 1991-2020 |
|--------------|-----------------------|--------|-------------------|
|              | 2024                  | 2023   |                   |
| Saint Louis  | 112.5                 | 462.0  | 246.3             |
| Podor        | 182.0                 | 248.3  | 226.7             |
| Matam        | 342.5                 | 317.0  | 385.4             |
| Ranéroù      | 633.5                 | 612.6  | 411.2             |
| Louga        | 265.9                 | 432.5  | 292.3             |
| Linguère     | 435.8                 | 436.8  | 399.2             |
| Diourbel     | 280.5                 | 706.2  | 490.8             |
| Bambey       | 346.1                 | 598.8  | 495.0             |
| Thiès        | 389.2                 | 478.1  | 414.2             |
| Mbour        | 471.7                 | 587.7  | 519.7             |
| Dakar Yoff   | 359.7                 | 437.2  | 372.6             |
| Fatick       | 550.8                 | 614.1  | 559.5             |
| Kaolack      | 821.3                 | 628.0  | 582.7             |
| Kaffrine     | 476.2                 | 673.4  | 607.7             |
| Koungheul    | 648.1                 | 491.5  | 677.5             |
| Nioro du Rip | 745.9                 | 789.6  | 720.9             |
| Tamba        | 620.4                 | 567.7  | 669.1             |
| Goudiry      | 574.1                 | 509.6  | 571.7             |
| Bakel        | 514.3                 | 601.6  | 539.6             |
| Kédougou     | 1036.7                | 1074.2 | 1116.4            |
| Kolda        | 1076.5                | 1024.1 | 985.3             |
| Sédhiou      | 1632.1                | 891.6  | 1012.4            |
| Vélingara    | 877.9                 | 795.5  | 819.6             |
| Ziguinchor   | 1500.5                | 1169.1 | 1265.6            |
| Cap Skirring | 1883.7                | 1510.1 | 1151.1            |

## Bilan hydrique

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p>Stocks d'eau dans le sol au 20 septembre 2024</p> | <p><b>Les stocks d'eau dans le sols ont favorablement évolué surtout dans la Centre du pays par rapport aux deux premières décades du mois. De 10 à 20 mm, ces stocks sont passés à 40 mm surtout dans le Centre Ouest, suite aux fortes pluies enregistrées durant la journée du 25 septembre. Au Sud et à l'Est, les stocks sont restés constants (supérieurs à 60 mm).</b></p> | <p>Satisfaction des besoins en eau des cultures au 20 septembre 2024</p>  |
| <p>Stocks d'eau dans le sol au 25 septembre 2024</p> | <p>Satisfaction des besoins en eau de la plante au 25 septembre 2024</p>  | <p><b>La satisfaction des besoins en eau des cultures s'est améliorée au courant du mois de septembre. De très mauvaise à mauvaise dans tout le Nord et la bande du sylvo pastorale pendant les deux premières décades, la situation défavorable pour les cultures est restée limitée sur le triangle Saint Louis – Podor- Nord Louga. La satisfaction des besoins en eau des cultures est devenue bonne à très bonne sur le reste du pays avec quelques poches moyennes dans les départements de Koumpentoum, Bakel, Kébémér et Tivaouane.</b></p> |

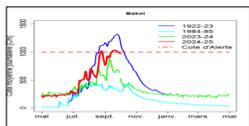
## Situation hydrologique

### Situation hydrologique dans le bassin versant du fleuve Sénégal

#### Station hydrométrique de Bakel

Le plan d'eau est passé de 1029 cm le 21 Septembre à 968 cm le 30 Septembre. La tendance est à la baisse de 61 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est en dessus de 341 cm de son niveau de l'année hydrologique dernière (2023-2024). Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité (1984-1985), le niveau est largement supérieur de 676 cm et par rapport à l'année hydrologique de la plus forte hydraulicité (1922-1923), le niveau est inférieur de 285 cm en moyenne (Figure 1).

**Nb :** Après avoir été atteinte le 24 août et dépassée le 25 août atteignant 10,2 m, la cote d'alerte a une seconde fois été atteinte ce 15 septembre et dépassée entre le 16 et le 18 septembre atteignant 10,32 m avant que le niveau de l'eau ne recommence à baisser en deçà de la cote le 25 septembre. Un troisième dépassement de la cote est intervenue le 26 septembre avec 10,06 m mais le niveau de l'eau est redescendu en deçà de la cote le jour suivant.

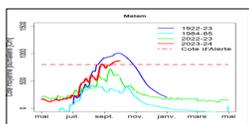


**Figure 1 :** Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Bakel

#### Station hydrométrique de Matam

Le niveau d'eau est passé de 852 cm le 21 Septembre à 869 cm le 30 Septembre. La tendance est à la hausse de 17 cm. Le niveau actuel du fleuve à la même période est supérieur à 255 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2023-2024). Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité (1984-1985), le niveau est largement supérieur de 545 cm et par rapport à l'année hydrologique de la plus forte hydraulicité (1922-1923), le niveau est inférieur de 142 cm en moyenne (Figure 2).

**Nb :** Après avoir été atteinte et dépassée les 26 et 27 août (avec 8,05 m et 8,09 m), la cote d'alerte encore été atteinte et dépassée depuis le 12 septembre jusqu'à ce 30 septembre avec 8,69 m.

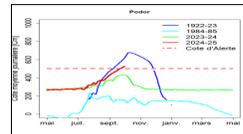


**Figure 2 :** Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Matam

### Station hydrométrique de Podor

Le niveau de l'eau est passé de 498 cm le 21 Septembre à 524 cm le 30 Septembre. La tendance est à la hausse de 27 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2023-2024) sur la même période montre une hausse de 82 cm en moyenne. Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité (1984-1985), le niveau est largement supérieur de 356 cm et par rapport à l'année hydrologique de la plus forte hydraulicité (1922-1923), le niveau est inférieur de 82 cm en moyenne (Figure 3).

**Nb :** Après avoir été atteinte et dépassée le 21 septembre (avec 5,01 m), la hauteur d'eau continue de monter atteignant 5,24 m ce 30 septembre.

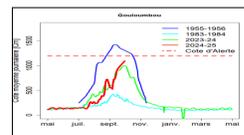


**Figure 3 :** Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Podor

### Fleuve Gambie à la station de Gouloumbou

Le plan d'eau est passé de 991 cm le 21 Septembre à 1099 cm le 30 Septembre. La tendance est à la hausse de 109 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Gouloumbou est supérieur de 71 cm en moyenne par rapport à son niveau de l'année hydrologique dernière (2022-2023). Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité (1983-1984), le niveau est largement supérieur de 717 cm et par rapport à l'année hydrologique de la plus forte hydraulicité (1955-1956), le niveau est inférieur de 294 cm en moyenne (Figure 4).

**NB:** Il y'a un risque de débordement de la Gambie sur l'axe Simenti-Gouloumbou où la cote d'alerte est sur le point d'être atteinte.



**Figure 4 :** Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Gambie à la station de Gouloumbou

## Situation agricole

**A Kaolack**, Les cultures sont à différents stades :  
Pour la première vague de semis, le mil, le maïs et le niébé sont au stade des premières récoltes, et l'arachide est au stade de formation des gousses.

Pour la deuxième vague de semis, le mil, le maïs et niébé sont au stade de pâteux l'arachide et le niébé sont au stade respectif de gynophorisation et fructification ;

Pour la troisième vague de semis, les cultures sont de croissance et floraison, ce sont en l'occurrence l'arachide, le maïs, le sorgho, le riz, le sésame et le niébé.

Particulièrement, dans le sud du département de Niore et le Sud-ouest du département de Kaolack les semis précoces d'arachide sont au stade de pâteux, le mil, le maïs est au stade de **récolte**. Les opérations de semis se poursuivent, notamment pour les cultures de diversification comme la pastèque, le niébé et le bissap.

**A Fatick**, la première vague de semis du mil est au stade maturité complète, début récolte, l'arachide est au stade remplissage des gousses-maturation, le maïs est au stade grain laiteux-pâteux et la pastèque en maturation et maturité.

La deuxième vague de semis du mil est au stade grain pâteux - vitreux, l'arachide est au stade formation - remplissages des gousses.

**A Diourbel**, la première vague de semis du mil est au stade grenaison état laiteux pâteux, l'arachide est en remplissage des gousses, le niébé en maturation complète, le maïs en développement des épis, la pastèque en pleine fructification et le sésame en pleine floraison.

La deuxième vague de semis du mil est au stade grenaison état laiteux et l'arachide est au stade formation des gousses.

**A Kaffrine, Mil** : stades floraison- grains laiteux et pâteux (début phase maturation)

**Sorgho** : stade floraison- formation grains- début phase maturation

**Maïs** : phase maturation- **récolte** des épis en cours

**Riz pluvial** : stade formation grains- début phase maturation

**Arachide** : formation et remplissage des gousses- début phase maturation

**Niébé** : phase maturation- récolte des gousses en cours

**Sésame** : remplissage des capsules- début phase maturation

**Pastèque** : remplissage des fruits- début phase maturation

**A Kédougou**, Les cultures sont aux stades maturité, récolte, grainaison, éclatement de capsule, formation de gousses et graines, fécondation, floraison, épiaison et montaison pour les premières vagues de semis ; remplissage à début maturité, formation de graines et capsules, floraison, formation et remplissage des gousses, épiaison, montaison et tallage, pour les deuxièmes vagues enfin gynophorisation, fécondation, floraison, montaison, tallage, croissance et plantule pour les troisièmes et dernières vagues.

**A Saint – Louis** : Les stades phénologiques des cultures sont échelonnées entre le développement végétatif (Mil, Maïs), gynophorisation et formation de gousse (Arachide) et fructification et maturation des fruits (Niébé, Pastèque).

Pour la contre saison, la **récolte** du riz est en cours dans la région avec un taux de réalisation estimé à **96,81%** des emblavures.

**A Thiès**, la première vague de semis du mil est au stade de remplissage des grains, l'arachide est en remplissages des gousses, le niébé en maturité à **début récolte** pour variétés précoces et floraison pour variétés tardives. Le sorgho est en floraison et le manioc, le riz, la pastèque en croissance et développement végétatif.

La deuxième vague de semis du mil et de l'arachide est au stade floraison-pleine floraison et le niébé en ramification.

.

**Louga** : la première vague de semis du mil souna est au stade de formation épis, floraison. Le sorgho est au stade épiaison, le maïs de case en maturation – épiaison- floraison, le maïs plein champ en épiaison – montaison. L'arachide est en formation des gousses et le niébé **en récolte en vert**.

La deuxième vague de semis de l'arachide est au stade début floraison – ramification, le niébé en floraison et la pastèque en ramification – plantule.

## Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette décade est marquée par les infestations de la chenille légionnaire d'automne (CLA) sur maïs, de la **chenille mineuse de l'épi de mil** et de coléoptères méloïdes sur mil principalement dans les régions de Kaffrine, Thiès et Sédhiou. Les traitements phytosanitaires se poursuivent avec le déploiement des Unités de Protection des Végétaux (UPV) au niveau des sites concernés. Ces dernières sont appuyées par les Comités de Lutte Villageois (CLV) équipés de pulvérisateurs manuels et d'atomiseurs.

**La chenille légionnaire d'automne** (*Spodoptera frugiperda*)

Les prospections réalisées durant cette décade ont révélé des infestations de la CLA au stade (L3 et L4) sur environ 120 ha occasionnant des défoliations sur maïs. Ces attaques sont notées à Thiénaba (département de Thiès), à Kandialon (département de Bounkiling), à Médina Tahirou, Medina Salam et Ribot Escale (département de Koungeul). Des traitements phytosanitaires ont été effectués avec du Fénicol 500 EC au niveau des zones infestées.

**Les insectes floricoles** (*Psalydolytta sp*, *Mylabris holosericea* et *Heliocheilus albipunctella*)

Ces ravageurs d'inflorescences ont été observés à Fass Bamba (Koungeul), à Keur Ngor thiaw Back, Back Mbadane (Département de Mbour), à Diass Palam, Ngolfagning (Thies), à Diokoul Kélimane, Kawsara, Keur Sa Ndao, Bountoume (Département de Kaffrine) et à Darou Barry (département de Koungeul). Leurs densités varient en moyenne entre 8 et 10 individus par épi de mil et ont entraîné des dégâts sévères par endroit. Les UPV déployées ont effectuées des traitements phytosanitaires sur environ 380 ha infestés avec du Fénicol 500 EC. La lutte se poursuit au niveau des localités touchées.



Figure 1. *Heliocheilus albipunctella* et dégâts occasionnés sur épis de mil

## Situation pastorale

### Situation des pâturages

Le couvert végétal est bien fourni dans les régions Sud et Sud-est du pays, moyennement fourni en paille de brousse avec des disparités éco-géographiques conséquentes dans les régions du centre et peu fourni dans le nord du pays. Ainsi, les quantités sont très variables entre les régions de St Louis, Louga et Thiès et la situation des pâturages sont de plus en plus préoccupante du fait de l'irrégularité pluviométrique. Cette irrégularité est plus marquée dans les départements de Linguère, St Louis, Dagana et Podor (bas diéri) où l'herbe est constituée de jeunes pousses. Certains éleveurs des départements de Dagana et de Saint Louis sont déjà partis en transhumance.

### Abreuvement du bétail

A l'exception des animaux de traction, l'essentiel des animaux du système extensif utilise les mares et marigots pour l'abreuver le bétail sauf dans la région St Louis où le remplissage des mares est assez faible et certains forages commencent déjà à fonctionner pour l'abreuvement des animaux.

### Situation zoo-sanitaire

Durant la période du 23 au 29 septembre 2024, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, les Directeurs régionaux de l'Elevage ont rapporté des suspicions de : pasteurellose chez les espèces bovine, ovine et caprine; myiases chez les espèces bovine, ovine, caprine, équine et canine ; dermatose nodulaire contagieuse bovine ; distomatose chez les espèces bovine, ovine et caprine ; dermatophilose chez les espèces bovine et équine ; fièvre aphteuse chez les espèces bovine et ovine ; peste des petits ruminants ; botulisme chez les bovins, les ovins et les équins ; trypanosomose chez les espèces bovine, équine et asine ; tétanos chez les espèces équine, ovine et asine ; ecthyma contagieux chez les espèces ovine et caprine ; variole aviaire ; gourme équine ; maladie de Newcastle ; entérotaxémie chez les espèces ovine et caprine ; gale chez l'espèce équine ; lymphangite chez l'espèce équine ; rage chez l'espèce canine ; théilériose chez l'espèce bovine ; fièvre catarrhale ovine ; cysticerose ; actinobacillose ; peste équine ; charbon symptomatique ; fièvre de la vallée du Rift ; hydatidose ; rouget du porc ; péripneumonie contagieuse bovine ; tuberculose bovine ; habronémose ; typhose aviaire ; clavelée ; variole caprine.

Au total, deux cent soixante-dix-neuf (279) suspicions de foyers de maladies ont été rapportés.

## Suivi de la végétation

### 1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la troisième décade du mois de septembre, le développement de la végétation se poursuit sur l'étendue du territoire national avec des valeurs NDVI qui sont moyennes à élevées. Par rapport à la décade précédente, ces valeurs se sont améliorées au centre et nord du pays particulièrement dans les régions de Kaffrine, Kaolack, Louga et Matam (Figure 1a, 1b et 1c).

Le profil NDVI du département de Birkilane (zone agricole) est au dessus du maximum de la série historique 2003-2023 durant cette décade (Figure 2a). Par contre, le département de Podor (zone pastorale) présente un profil en dessous de la moyenne de la série depuis le démarrage de la campagne. Cette situation alarmante pourrait amener une transhumance précoce des éleveurs vers les zones d'accueil (Figure 2b) et entraîner de probable conflit entre agriculteurs et éleveurs.

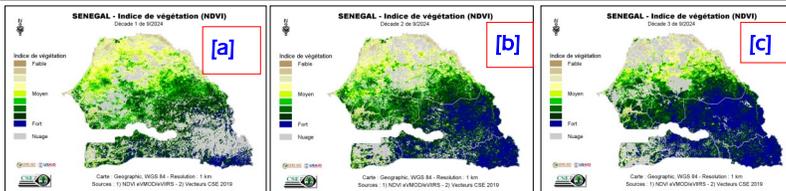


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la première décade, (b) la deuxième décade et (c) la troisième décade du mois de septembre 2024

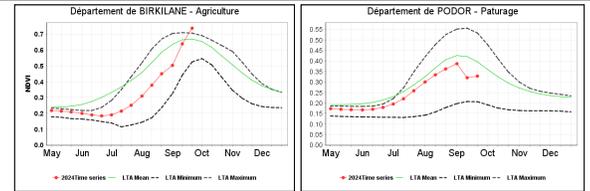


Figure 2 : Evolution du profil du NDVI dans les départements de (a) Birkilane (zone agricole) et de (b) Podor (zone pastorale).

### 2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

L'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation à la troisième décade du mois de septembre sont globalement favorables en Casamance, dans le Sénégal Oriental, au centre et dans la région de Matam (Figure 3c).

Toutefois, elles restent défavorables sur une partie de la Zone Sylvo-pastorale (Linguère) et la vallée du fleuve. Comparée à la décade précédente, une nette amélioration est observée sur l'étendu du pays sauf au nord (Podor, Linguère et Kébémér) (Figures 3a, 3b et 3c).

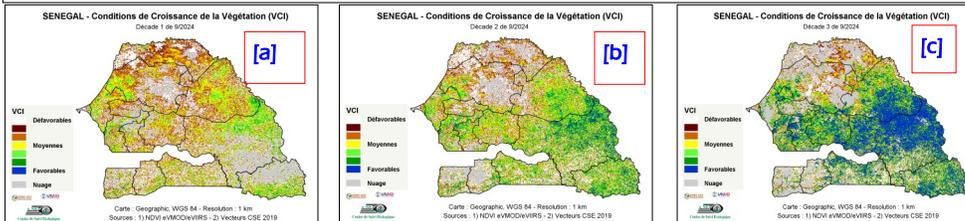


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la première décade, (b) la deuxième décade et (c) la troisième décade de septembre 2024

## Suivi des marchés

### I – Niveau approvisionnement des marchés

Les offres en céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) s'affaiblissent avec l'épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente. Les disponibilités des légumineuses (arachide, niébé) ont nettement baissé dans les marchés de collecte. Les stocks des céréales importées (riz) ont aussi baissé. Les stocks des légumes locaux de grande consommation

(oignon, pomme de terre) ont nettement baissé par rapport aux deux dernières décades, ce qui a poussé les autorités à lever le gel des importations. La présence des premiers récoltes en vert du maïs, de l'arachide et du niébé est notée dans certaines zones du pays et en provenance des pays limitrophes.

### II – Analyse comparative des prix

## Suivi des marchés (suite)

**Céréales locales sèches** : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **340F CFA/kg** (mil souna), **430 F CFA/kg** (sorgho), **315 F CFA/kg** (maïs). La comparaison annuelle indique des baisses : mil (- **21%**), sorgho (- **1%**) et pour le maïs (- **5%**). Les variations quinquennales montrent des hausses légères de : mil (+ **6%**), sorgho (+ **26%**) et maïs (+**13%**).

Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **440 F CFA/kg** est en hausse de **10% et 29%**, respectivement par rapport à ses valeurs annuelle et quinquennale.

**Céréales importées** : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : **425 F CFA/kg** (riz brisé importé non parfumé), **545 F CFA/kg** (riz brisé importé parfumé), **305 F CFA/kg** (maïs) restent élevés surtout pour le riz importé. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé (+**21%**), pour le riz parfumé (+**7%**) et une baisse pour le maïs (-**5%**). Les variations quinquennales montrent des hausses de : riz importé non parfumé (+**29%**), riz importé parfumé (+**17%**) et maïs (+**9%**).

**Légumineuses** : les prix de détail des produits de rente se situent à : **945 F CFA** (niébé), **425 F CFA** (arachide coque), **800 F CFA** (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des baisses de **29%** (arachide coque), **21%** (arachide décortiquée) et de **10%** (niébé). La comparaison quinquennale montre des baisses de **6%** pour l'arachide coque, de **4%** pour l'arachide décortiquée. Par contre une hausse de **9%** est notée pour le niébé.

**Bétail** : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : «**287 500 – 475 000** » F CFA/tête pour les bovins, « **80 000 – 135 000** » F CFA/tête pour les ovins, « **35 000 – 45 000** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **365 205 F CFA**, **115 745 F CFA**, **40 945 F CFA**. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations annuelles de (+2%) chez les bovins, de (+1%) chez les ovins et (+3) chez les caprins. La comparaison quinquennale indique des variations de hausse pour les bovins (+ **24%**), ovins (+**16%**) et chez les caprins (+**14%**).

Les termes de l'échange par rapport au riz importé ordinaire et à l'année passée, ont baissé de **7%, 19% et 15%** respectivement chez les bovins, les ovins et les caprins. Ceci est liée à la hausse du prix du riz importé ordinaire.

**III – Perspectives** : La première décade du mois d'octobre 2024 sera marquée par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens à faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L'affluence dans les marchés ruraux devrait s'affaiblir avec l'épuisement des stocks des producteurs et les activités de la campagne agricole en cours. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont poursuivre leurs hausses saisonnières. La présence sur le marché des premiers récoltes en vert du maïs, de l'arachide et du niébé dans certaines zones va s'améliorer de plus en plus.

## Conseil agricole et rural

| Cultures                        | Conseils aux producteurs pour les décades du mois  |
|---------------------------------|--|
| <b>Mil/Sorgho</b>               | Surveiller les oiseaux granivores. Récolter et sécher au soleil au moins 48hrs, préparer les meules, prévenez les moisissures en épandant des fongicides homologués comme le <i>Sumithion</i> . Préparer une bâche pour protéger les récoltes des dernières pluies.  |
| <b>Fonio</b>                    | Récolter à maturité lorsque les plants jaunissent et commencent à se courber. Pour minimiser les pertes, récolter 1 à 2 semaines maximums après maturité physiologique du fonio et couper les tiges à 5cm du sol et sécher les au soleil pendant 3 à 5 jours max. En cas de pluie redresser les bottes verticalement avec les panicules face au soleil.  |
| <b>Maïs</b>                     | Vérifiez régulièrement les parcelles des derniers semis pour contrôler les ravageurs ; Pour les parcelles en maturité, attendre l'arrêt des pluies afin de procéder aux récoltes. Stocker les épis avec les spathes sur des meules pour éviter les pertes post-récolte.  |
| <b>Riz</b>                      | Pour les derniers semis, faites le 2ème épandage d'urée. Surveillez les oiseaux pour les premiers semis. Pour les parcelles en maturité, récolter si 80% des panicules virent au jaune. Mettre en meule pour éviter la pourriture et utiliser une bâche au besoin.   |
| <b>Arachide/<br/>Sésame</b>     | Continuer le désherbage pour maintenir les parcelles propres, contrôler les gousses pour connaître la maturité. Récolter quand 80% du feuillage est jaune ou changement de couleur intérieur de la coque (intérieur brun à noirâtre). Eviter la germination pour les variétés non dormantes. Préparer les lieux de séchage en épandant un insecticide homologué pour lutter contre les cantharides ; |
| <b>Niébé grain et fourrager</b> | <b>Niébé Fourrager</b> : Procéder à la fauche et au séchage avec des bâches pour éviter les pourritures ;<br><b>Niébé Grain</b> : Récolter dès que les gousses virent à la couleur jaune ou brune afin d'éviter toute infestation sur le terrain et toute perte par ouverture des gousses, sécher au soleil pendant 2 à 3 jours.   |
| <b>Maraichage d'hivernage</b>   | Préparer et planifier la campagne maraichère en faisant des études de marché au préalable pour le choix des cultures selon les exigences du marché et la maîtrise technique. Procéder à l'installation des pépinières et les protéger contre les pluies tardives.  |
| <b>Pastèque</b>                 | Désherber et fertiliser. Traiter systématiquement dès la nouaison en respectant la rémanence des produits. Traiter en cas d'attaques de ravageurs avec des produits homologués et respecter les bonnes pratiques culturales.   |
| <b>Arboriculture fruitière</b>  | Respecter les tailles d'entretiens et de rajeunissement et apporter de la matière organique décomposée. Préparer les doubles cuvettes afin de prévenir et lutter contre la Gommose. En cas de blessure sur la tige badigeonner avec du flincot.  |
| <b>Elevage</b>                  | Surveiller le bétail pour éviter la divagation des parcelles. Déparasiter les animaux petits ruminants et gros ruminants et volaille.  |

**Groupe de Travail Pluridisciplinaire**

**Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie**  
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff \_ Sénégal  
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27  
Messagerie : gtp-senegal\_dmn@yahoo.fr